LA LISTE DES ELEMENTS NECESSAIRES A LA REALISATION DU BILAN SOCIAL 2015

**Pour saisir les données sur la collectivité** :

Le numéro de SIRET / code INSEE

Le nombre d’habitants

Les effectifs totaux (nombre d’arrivées et de départs dans l’année)

* Informations sur les temps le travail
* Dépenses liées au Handicap (formation, marchés, aménagement de postes, …)
* Nombre d’agents en détachements et nombre d’agents originaire d’une autre structure

Le compte administratif 2015 avec les dépenses liées à :

- l’assurance chômage (cotisations ASSEDIC et UNEDIC, allocations chômage)

- montant des dépenses de fonctionnement / charges de personnel

-les coûts de formation (CNFPT, autres organismes, montant des déplacements

- l’action sociale (subvention au comité des œuvres sociales, prestations directes de la collectivité, participation aux contrats de prévoyance santé, …)

* Informations sur la prévention (nombre d’agents en charge, formation, documents relatifs à la prévention…)
* Rémunérations (brutes, primes, NBI, heures supplémentaires)

**Pour saisir les données sur les agents :**

Les informations liées à la civilité des agents

 Les informations liées à la carrière : dates d’entrée dans la collectivité / dans la fonction publique ; mode de recrutement ; temps de travail ; grade ; échelon (durant l’année 2015) ; métier (se reporter au guide des métiers du CNFPT disponible sur leur site) ; type de contrat ; …

* Mouvements de personnel (entrées, sortie, titularisation, stages, promotions, inaptitudes, …)

Nombre de jours d’absences (congés maladie, maternité / adoption / paternité, accidents de travail, congés pour maladie professionnelle, grève / Absences syndicales)

* Données GPEEC : compétences, diplômes
* Le fichier formation : nombre de jours de formation ; type de formation ; nombre d’heure DIF pris dans l’année, bilan de compétences, …